

21.—De la Commission Spéciale, re évaluation municipale, recommandant certains changements dans le mode actuel de faire les évaluations.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que la Règle III des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et renvoyé à la Commission de Législation pour examen et rapport.

22.—De la Commission Spéciale, re évaluation municipale au sujet de l'évaluation pour un terme de trois années.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que la Règle III des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et renvoyé à la Commission de Législation pour examen et rapport.

Son Honneur le Maire ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin Houlé, Maire-Suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

23.—De la Commission Spéciale, re changement de nom de la rue Rolette, recommandant que ladite rue soit appelée "de Castelnau".

Sur proposition de M. l'éch. HOULE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que la Règle III soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—De la Commission Spéciale, re crédit de \$890 pour changements au Refuge Meurling, recommandant que le rapport adopté par le Bureau des Commissaires à ce sujet, soit rejeté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que le rapport de ladite Commission Spéciale soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

25.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Giroux, re le grand nombre de vols à main armée, actuellement, à Montréal; (b) M. l'échevin L. A. Lapointe, re le grand nombre de maisons de jeux à Montréal. A ce sujet, M. l'éch. Lapointe soumet un exemplaire du "Montreal Daily Star", du 16 décembre, re cette question, qui est renvoyée au Bureau des Commissaires.

Son Honneur le Maire occupe le fauteuil de la présidence.

MOTIONS.

26.—Sur proposition de M. l'éch. RUBENSTEIN, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Compagnie des Tramways de Montréal soit priée d'établir un arrêt de tramways à l'angle des rues Saint-Alexandre et Sainte-Catherine.

27.—Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que la Commission de Législation soit priée d'étudier l'opportunité de préparer un amendement à la Charte de façon que les plaintes portées par les contribuables devant le Bureau des Estimateurs, pour évaluation, soient jugées, non par les évaluateurs eux-mêmes, mais par un bureau spécial, tel qu'il sera décidé ultérieurement.

28.—Sur proposition de M. l'éch. ELIE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de décréter que le bain public, rue des Seigneurs, portera le nom de "Bain Hushion".

ORDRE DU JOUR.

Son Honneur le Maire ayant laissé la salle du Conseil, M. l'échevin Houlé, Maire-Suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

21.—From Special Committee re municipal valuation, recommending certain changes in the present mode of assessment.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That Rule III of the Rules of Council be suspended and that said report be received and referred to the Legislation Committee for examination and report.

22.—From Special Committee re municipal valuation re establishment of assessment for a period of three years.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That Rule III of the Rules of Council be suspended and that said report be received and referred to the Legislation Committee for examination and report.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. Houlé, Acting Mayor, took the Chair.

23.—From Special Committee re change of name of Rolette street, recommending that said street be named "de Castelnau".

On motion of Ald. HOULE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That Rule III be suspended and that said report be received and adopted.

24.—From Special Committee re appropriation of \$890 for alterations at Meurling Refuge, recommending that the report of the Board of Commissioners in this connection be rejected.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report of said Special Committee be received and adopted.

QUESTIONS.

25.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Ald. Giroux, re prevalence of burglaries in Montreal at the present time; (b) Ald. L. A. Lapointe, re prevalence of gambling dens in Montreal. In this connection, Ald. L. A. Lapointe submitted copy of the "Montreal Daily Star" of December 16th, concerning this question, which was referred to the Board of Commissioners.

His Worship the Mayor took the Chair.

MOTIONS.

26.—On motion of Ald. RUBENSTEIN, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Montreal Tramways Co. be requested to establish a car-stop at the corner of St. Alexander and St. Catherine streets.

27.—On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That the Legislation Committee be requested to consider the advisability of amending the Charter in such a way that the complaints of ratepayers concerning their assessment before the Board of Assessors shall be adjudicated upon not by the Board itself, but by a Special Bureau, the composition thereof to be decided later on.

28.—On motion of Ald. ELIE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to decree that the public bath situated on Seigneurs street shall be called Hushion Bath.

ORDER OF THE DAY.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. Houlé, Acting Mayor, took the Chair.